

## REPUBLIQUE DU TCHAD: ARRESTATION, DETENTION ARBITRAIRE, ASSASSINAT ET ENLEVEMENT DES MEMBRES DU PARTI SOCIALISTE SANS FRONTIÈRE (PSF) ET LEUR DÉPORTATION A KOROTORO; LOCALITÉ SITUÉE DANS LE DÉSERT A N'DJAMENA PAR LES FORCES ARMEES DE TRANSITION

Déclaration N°0017/26/04/2024 du REDHAC et sa Coalition-Pays-Tchad

Douala-N'Djamena, le 26 Avril 2024: le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) et sa Coalition-pays-Tchad, sont vivement préoccupés par les arrestations et les assassinats contre les Défenseurs des Droits Humains en particulier M. Yaya Dillo Djerou Betchi, Président du Parti Socialiste sans Frontière (PSF).

### **Les faits:**

Le 28 février 2024, M. Yaya Dillo Djerou Betchi, Président du Parti Socialiste sans Frontière (PSF) a été assassiné lors d'un raid des forces armées de transition contre le siège de son parti, situé en plein cœur de la capitale tchadienne. Deux de ses militants ont aussi trouvé la mort; il s'agit de: Abdraman Issacka Djerou et Chérif Kingui Abnounou, 15 autres ont été blessés, et 25 faits prisonniers et détenus arbitrairement dans la prison de haute sécurité de Korotoro, située dans le désert à environ 600 Km de la capitale N'Djamena.

Parmi ces 25 détenus âgés de 16 à 48 ans, figurent:

3 mineurs

2 personnes asthmatiques

2 blessés graves

2 personnes diabétiques

1 personne vivant avec des antécédents sanitaires nécessitant une visite médicale trimestrielle.

La liste des membres du Parti Socialiste sans Frontière (PSF) détenus dans la prison de Korotoro est la suivante :

Mahamat Seby Djerou Betchi, 37 ans, marié ; Mahamat Abdoulaye Djerou Betchi, 35 ans, marié; Abdraman Abdoulaye Djerou Betchi, 24 ans, célibataire ; Adam Amadi Djerou Betchi, 24 ans, célibataire ; Saleh Amadi Djerou Betchi, 26 ans, célibataire ; Bechir Ousman Dillo Djerou, 27 ans, célibataire ; Hassan Ali Saleh Haran, 17 ans, célibataire ; Ousman Djerni Saleh Haran 16 ans, célibataire ; Oumar Ibrahim Teoura Haran 19 ans, célibataire ; Bokhit Abdoulaye Mongoy, 36 ans, marié ; Ibrahim Mahamat Chérif Tindy, 37 ans, marié ; Idriss Mahamat Chérif Tindy, 31 ans, marié ; Abdallah Bouba, 32 ans, marié ; Saleh Deby Itno, 48 ans, marié ; Mahamat Issa, 22 ans, célibataire ; Oumar Adam Charfadin Chougar, 25 ans, célibataire ; Mahamat Barkay Abdoulaye Nigue, 24 ans, célibataire ; Baradine Abakar Deribordo, 34 ans, marié ; Zakaria Haran Abounounou, 23 ans, célibataire ; Mahamat Saleh Abdoulaye Ali Koura, 27 ans, marié ; Bokhit Hissen Dabou, 29 ans, marié ; Tahir Hamit Ireguè, 35 ans, marié ; Ahmat Moussa Abakar Oroh, 28 ans, marié ; Abdoulaye Hamit Bahar, 16 ans, célibataire ; Abakar Al Torabi, 39 ans, marié.

## **Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) et sa Coalition-pays-Tchad:**

Rapellent que les détenus de Korotoro sont souvent interdits de recevoir la visite d'un médecin ou des membres de famille. Les membres du Parti Socialiste sans Frontière (PSF) n'ont aucun suivi medical.

**De tout ce qui précède,**

**Le REDHAC et sa Coalition-pays-Tchad lourdement attristés par la situation qui prévaut au Tchad:**

- Condamnent avec fermeté ce crime odieux perpétré par les forces armées de transition sur la personne de M. Yaya Dillo Djerou Betchi, Président du Parti Socialiste sans Frontière (PSF) ;
- Adressent par la même occasion leurs sincères condoléances à la famille durement éprouvée;
- Condamnent les menaces de mort, arrestations et détentions arbitraires répétées à l'encontre des Défenseur(e)s des Droits Humains et membres du Parti Socialiste Sans Frontière (PSF) au Tchad et en particulier dans les zones en conflits ;
- Dénoncent et condamnent les représailles à l'encontre des Défenseurs des Droits Humains, en particulier celles subies par les membres du Parti Socialiste Sans Frontière en particulier M. Yaya Dillo Djerou Betchi qui a été assassiné.

**Aux autorités du Tchad, le REDHAC et sa Coalition-pays-Tchad:**

- Exigent la libération sans condition des membres du Parti Socialiste Sans Frontière (PSF) et que cessent toutes formes d'intimidation sur les Défenseurs des Droits Humains, avocats, journalistes, Femmes Défenseures des Droits Humains (FDDH), prisonniers d'opinion et politiques détenus arbitrairement dans les prisons de N'Djamena;
- Demandent de respecter le code de procédure pénale, les conventions et instruments juridiques des Nations Unies en l'occurrence le Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui disposent :
  - Article 6 « ...Nul ne peut être arrêté ou détenu arbitrairement. »;
  - Article 9 « ...Nul ne peut faire l'objet d'une arrestation ou d'une détention arbitraire. Nul ne peut être privé de sa liberté. ».

**A l'Union Africaine (Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples) (CADHP), le REDHAC et sa Coalition-pays-Tchad, recommandent d'appeler l'Etat du Tchad à respecter scrupuleusement :**

- La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP);
- La Déclaration des Principes sur la liberté d'Expression en Afrique;
- Les Lignes directrices et principes sur le droit à un procès équitable et à l'assistance judiciaire;
- Les Principes et directives sur les droits de l'Homme et des peuples dans la lutte contre le terrorisme en Afrique;
- La Déclaration Universelle des droits de l'Homme (DUDH);
- Le Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques (PIDCP);
- La Déclaration sur le Droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'Homme et les libertés fondamentales universellement reconnus;

**Enfin, le REDHAC et sa Coalition-pays-Tchad:**

Demandent de mettre en place un cadre juridique pour la protection légale des Défenseurs des Droits Humains, avocats, prisonniers d'opinion et politiques, journalistes en adoptant une loi portant «*Promotion et Protection des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale*».

Me Alice Nkom,  
Co-PCA  
Cameroun

Me Bruno Gbiegba,  
Vice-Président  
RCA

Rostin Manketa  
2e Vice-Président  
RDC

Marc Ona Osangui  
3e Vice-Président  
Gabon

Roch Euloge N'Zombo,  
Conseiller  
Congo Brazzaville

Pyrrhus. Boguel  
Conseiller  
Tchad

Lucie Boalo,  
Secrétaire/Rapporteure  
RCA

Hon. Annie Bambe  
Communicatrice  
RDC

Alfredo Okenve  
2e sec/Rapporteur  
Guinée Equatoriale

Maximilienne Ngo Mbe  
Directrice Exécutive  
Cameroun

## SUIVEZ-NOUS

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04  
MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95  
Facebook :RedhacRedhac  
Twitter : @RedhacRedhac